



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**REÇU LE**

**- 4 AVR. 2024**

**Service ADS**

COURRIER  
arrivé le

02 AVR. 2024

COMMUNAUTÉ de COMMUNES  
DE L'ERNÉE

**Direction régionale des affaires culturelles**

**Pôle patrimoines, architecture et espaces protégés**

Nantes, le **28 MARS 2024**

Affaire suivie par : Jean-Philippe Bouvet  
chargé de mission SPR  
Conservateur général du patrimoine  
courriel : jean-philippe.bouvet@culture.gouv.fr

Réf : 53 – ERNÉE  
Plan de valorisation de l'architecture et du  
patrimoine (P.V.A.P.).  
Avis de la Commission régionale du patrimoine et de  
l'architecture (C.R.P.A.) avant enquête publique.

Monsieur le Président,

Lors de sa séance du 21 mars 2024, la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) a examiné le projet de plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) concernant le territoire de la commune d'Ernée (53), présenté par la communauté de communes d'Ernée. Le dossier d'étude du PVAP a fait l'objet de son exposé par Madame Justine BISSERIER (architecte du patrimoine) et Madame Charlotte MISPLON (architecte DE) de l'agence AEI – Architecture, Paysage, Urbanisme, Patrimoine.

Je vous informe que la CRPA, après examen du dossier et délibération, a procédé à un vote dont le résultat est le suivant, sur 20 votants : 17 membres ont voté pour, aucun membre n'a voté contre et il a été relevé 3 abstentions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Monsieur Gilles LIGOT**  
**Président de la communauté de**  
**communes de l'Ernée**  
**Parc d'Activités de la Querminais**  
**BP28 – 53 500 ERNÉE**

Le directeur régional des affaires culturelles  
par intérim

René PHALIPPOU

Copies :

- Arnaud BENOIT, sous-préfet de Mayenne
- David FOUCAMBERT, architecte des bâtiments de France, Udap de la Mayenne